



Extrait du Education Nationale Elbeuf

<http://circ-elbeuf.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article278>

Recensement des DUER 2017- 2018

- Administratif - Sécurité -

Date de mise en ligne : samedi 25 novembre 2017

Copyright © Education Nationale Elbeuf - Tous droits réservés

Les directrices et directeurs des écoles doivent, communiquer à la circonscription avant le vendredi 22 décembre 2017 la synthèse figurant en page 17 de leur DUER (dernière page du document).

L'assistant de prévention communiquera à la DSDEN 76, le 22 décembre 2017, l'état d'avancement du D.U.E.R. dans les écoles (publiques) dont chaque directrice ou directeur a la responsabilité.

L'ensemble de ces documents permettra de répondre à la demande réglementaire et d'informer le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail sur l'état d'avancement du document au niveau départemental.

L'assistant de prévention de la circonscription propose aux directeurs des écoles de répondre aux questions pratiques pour la mise en place du DUER ou sa réactualisation. Pour rappel, le document unique doit être à mis à jour chaque année scolaire.

Vous trouverez en pièces jointes, la circulaire du 10 novembre 2017 et la matrice du DUER réactualisée.